



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	18^{eme}
Nom de site	BESSIERE/GARN BIS	Numéro	757269
Adresse du site	17-23, rue Angélique Compoin	Hauteur	R + 5 (17,43 m)
Bailleur de l'immeuble	Public SNI	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G (800, 900, 1800, 2100 et 2600MHz)		
Complément d'information	Un autre opérateur prévu aussi sur le site BT		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	17/05/2018
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	25/05/2018
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	17/07/2018

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une antenne-relais dans votre arrondissement pour vous permettre d'accéder à de nouveaux services et de disposer de réseau sur une zone jusqu'à maintenant mal couverte. Pour cela il étend la couverture de son réseau, conformément aux obligations réglementaires fixées aux opérateurs.
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation d'un nouveau site composé de trois antennes couvrant 2G/3G/4G (L700/L800/GU900/GL1800/U2100/L2600 Mhz) orientées vers les azimuts 140°, 240° et 340°.
Tilts (degrés)	4°

Incidence visuelle

Intégration de l'antenne	Seule la toiture est modifiée, ce projet consiste à installer 3 antennes sur 2 mâts, sur le bâtiment.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	20,43 m

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Date de l'avis		Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motivation de l'avis			

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

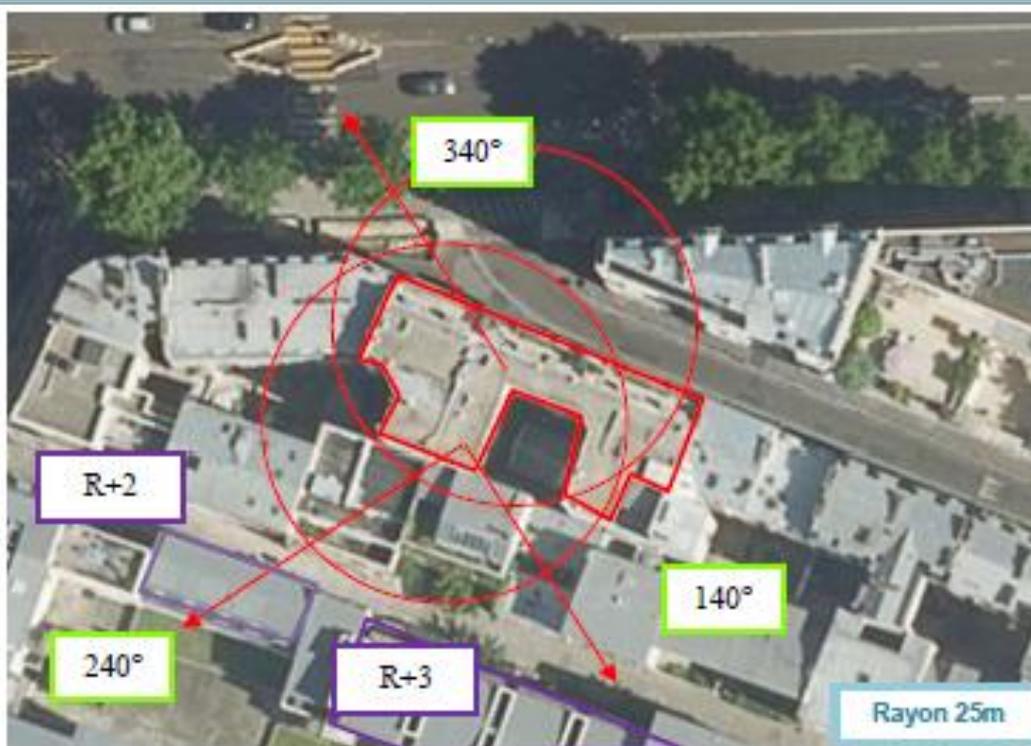


Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Orange
Entre 3 et 4 V/m :	Yellow
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Le niveau maximal calculé à 1,5 m au sol est compris entre **1 V/m et 2 V/m**.

	Nom & Type	E (V/m)
1	École Maternelle Paul Abadie	< 2 V/m
2	Crèche La Cité des Ours	< 1 V/m

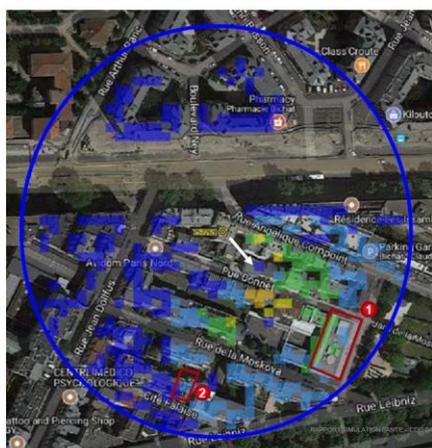
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes





Simulation et conformité au seuil de la Charte

REPRÉSENTATION DU NIVEAU DE CHAMP SIMULÉ DANS L'AZIMUT 140°



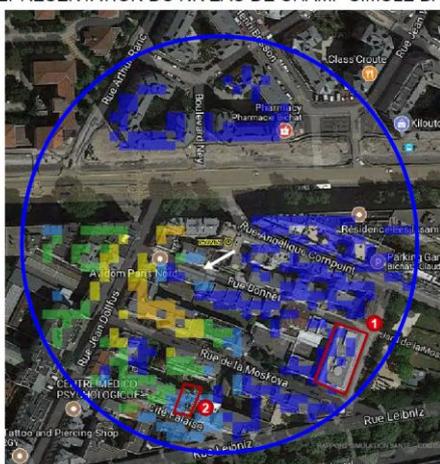
Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

La simulation a été réalisée à **19 m de hauteur**. Cette hauteur correspondant au niveau maximal d'exposition au niveau des bâtiments situés dans ce secteur.

Le niveau maximal calculé est compris entre **4 V/m et 5 V/m**.



REPRÉSENTATION DU NIVEAU DE CHAMP SIMULÉ DANS L'AZIMUT 240°



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

La simulation a été réalisée à **20 m de hauteur**. Cette hauteur correspondant au niveau maximal d'exposition au niveau des bâtiments situés dans ce secteur.

Le niveau maximal calculé est compris entre **4 V/m et 5 V/m**.



REPRÉSENTATION DU NIVEAU DE CHAMP SIMULÉ DANS L'AZIMUT 340°



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

La simulation a été réalisée à **25 m de hauteur**. Cette hauteur correspondant au niveau maximal d'exposition au niveau des bâtiments situés dans ce secteur.

Le niveau maximal calculé est compris entre **4 V/m et 5 V/m**.



Dans l'azimut **140°**, le niveau estimé le plus élevé est inférieur à **5 V/m**.

Dans l'azimut **240°**, le niveau estimé le plus élevé est inférieur à **5 V/m**.

Dans l'azimut **340°**, le niveau estimé le plus élevé est inférieur à **5 V/m**.

Le niveau estimé le plus élevé à l'intérieur des établissements particuliers situés dans un rayon de 100 m autour de l'installation projetée est inférieur à **3 V/m**.

Les simulations sont conformes au seuil de la Charte 2017

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Etat de l'existant :



Etat de l'existant :



Etat projeté :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 140 ° :



Azimut 240 ° :



Azimut 340 ° :

